

# AUCUNE VISITE N'EST AUTORISÉE

**sauf situations particulières et sur accord du Chef de service**

Il pourra être mis fin immédiate à toute visite au cours de laquelle  
le **port du masque chirurgical en continu** n'est pas respecté.

En cas de récurrence, la possibilité de visiter votre proche pourrait être suspendue.

## **PASS SANITAIRE**

**obligatoire**  
pour entrer  
dans l'établissement.

## **SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES**



Port du  
masque  
chirurgical  
obligatoire



Frictionnez-vous  
avec la solution  
hydro-alcoolique  
en entrant et en sortant  
de l'hôpital et du service



Respectez  
la distance  
de sécurité